

CONGRÈS OUVRIERS, GRÈVES, 5ème CONGRÈS SOCIALISTE INTERNATIONAL

par Paul DELESALLE

- *L'Humanité nouvelle* -1898 -

Le Congrès de Toulouse (1897) avait désigné la ville de Grenoble pour la réunion des congrès ouvriers en 1898. La Bourse du Travail de cette ville ayant fait connaître aux organisations ouvrières qu'il lui était impossible de maintenir cet engagement, c'est la ville de Rennes qui a été désignée pour offrir l'hospitalité à ces prochains congrès.

Le 7ème congrès de la Fédération des Bourses du Travail de France et des Colonies aura donc lieu à Rennes du 21 au 24 septembre prochain.

Voici un extrait de l'appel qui a été lancé à cette occasion, par le Comité Fédéral des Bourses du Travail, d'accord avec la commission organisatrice de la Bourse du Travail de Rennes.

«Vous savez, par l'impulsion qu'elles ont donnée aux branches de l'organisation corporative (Union de métiers similaires et Unions de syndicats divers) l'importance des assises annuelles du travail.

Incomparables sont les avantages qui en résultent, soit pour le perfectionnement de nos associations, soit pour l'élucidation des problèmes économiques et moraux soulevés par l'agitation sociale du siècle qui va prendre fin.

Comme, en outre, le prolétariat, malgré sa force apparente, n'a pas encore atteint le degré de développement nécessaire pour réaliser l'affranchissement intégral auquel il aspire, il est plus que jamais utile pour les Travailleurs de s'unir, d'apprendre les uns des autres la part qu'ils ont apportée à l'oeuvre commune, les conséquences qui en sont résultées, les fruits nouveaux qu'ils espèrent recueillir, et de se mettre ainsi en mesure d'achever la culture intellectuelle indispensable à la solution du problème économique.

Spécialement, les Bourses du Travail et les Unions de syndicats qui se sont donné la haute et noble mission d'enseigner les Travailleurs, de leur faire toucher du doigt leurs véritables intérêts et leur indiquer comment ces intérêts pourront être satisfaits, les Bourses du Travail et les Unions de Syndicats ont pour devoir d'apporter dans les Congrès le fruit de leur expérience.

Nous sommes donc convaincus que chacun de vous tiendra à honneur d'être représenté en septembre prochain au 7ème Congrès.

Vive l'émancipation des Travailleurs par les Travailleurs eux-mêmes!

Voici l'ordre du jour tel qu'il a été provisoirement fixé.

1- Rapport moral et financier du Comité fédéral.

a- Obligation pour les Bourses et Unions de Syndicats fédérés de régler les cotisations et le produit de la vente de l'Ouvrier des Deux-Mondes au plus tard, le 20 du mois qui clot chaque trimestre.

b- Propagande faite par le Comité fédéral.

c- Souscription par toutes les organisations fédérées d'un minimum d'exemplaires du Bulletin officiel. Fixation de ce minimum.

2. *Rapport moral des organisations fédérées.*
 - a- *Historique et mode de fonctionnement: méthode de propagande adoptée. (Résultats obtenus).*
 - b- *Nombre et effectif des syndicats de travailleurs agricoles créés.*
 - c- *Propagande faite, et moyens de propagande à employer pour grouper les marins, pêcheurs et ouvriers des ports,*
- 3- *La confédération général du travail.*
 - a- *Examen des conclusions formulées par le rapport du Comité fédéral. Présentation au congrès corporatif des décisions prises.*
- 4- *Organisation du secours de voyage (viaticum) pour tout syndiqué adhérent à une Bourse de Travail ou à une Union de Syndicats fédérés.*
- 5- *Nombre d'exemplaires du compte-rendu du Congrès, souscrits par chaque organisation représentée au Congrès.*
(Le compte-rendu sera publié par l'Ouvrier des Deux-Mondes, en un numéro de 18 pages qui coûtera 45 centimes.)

*Pour la Fédération des Bourses du Travail, Le Secrétaire fédéral, Fernand Pelloutier.
 Pour la Bourse du Travail de Rennes, Le Secrétaire général, Pierre Bourges.*

La semaine suivante, du 26 septembre au 1er octobre, se tiendra, dans la même ville, le 10ème Congrès National corporatif, 4ème de la Confédération Générale du Travail.

La Commission organisatrice a envoyé l'adresse suivante à tous les syndicats, groupes corporatifs et fédérations de métiers, en les engageant à se faire représenter au Congrès.

«Camarades: A l'heure où le prolétariat doit plus que jamais lutter pour son indépendance, nous avons la conviction que toutes les organisations ouvrières se feront un devoir d'assister au Congrès national corporatif organisé en cette ville.

Les exploités du travail savent que, de ces discussions ouvrières seules, peut résulter l'amélioration du sort des mercenaires du capitalisme.

La bourgeoisie, qui a profité de toutes les luttes depuis 1789, entend ne faire aucune part au véritable producteur de cette fortune accumulée à ses dépens.

Pour cela, elle fera tout pour étouffer ses réclamations si vous ne savez vous mettre en garde! Et puis l'armée et la magistrature ne sont-elles pas là pour la faire triompher?

La situation présente vous indique tout votre devoir!

Vive le travail émancipé! Vive le prolétariat libre!»

Sur la demande des organisations, on a adopté l'ordre du jour dont la teneur suit:

QUESTION PRÉJUDICIELLE:

Les votes sur les questions de principe auront lieu en tenant compte de l'importance numérique des Syndicats. (Proposition du Syndicat national des chemins de fer.)

Ordre du jour:

1- Constitution de la Confédération générale du Travail (des Bourses du Travail, des Fédérations locales, Union de Syndicats, des Syndicats isolés, des Fédérations nationales d'industrie, des Syndicats nationaux). (Proposition des travailleurs municipaux de Paris).

2- L'alcoolisme, ses causes et ses effets, (proposition de l'Union des Syndicats du département de la Seine).

3- Etude des modifications à apporter au système des adjudications des travaux de l'Etat, des départements, des communes; établissement de la régie ou tout au moins introduction dans le cahier des charges de clauses destinées à protéger les conditions du travail (proposition de la Fédération du Livre).

4- La marque du connaissance sur les travaux exécutés par les ouvriers syndiqués (proposition de la Typographie parisienne).

5- Le travail des femmes dans l'industrie (proposition des Cordonniers de Fougères).

- 6- La question de l'apprentissage (propositions diverses).
- 7- Organisation en 1899 d'un Congrès national de la Prud'homie (propositions diverses).
- 8- Extension de la juridiction des Conseils de Prud'hommes : examiner les meilleurs moyens propres à obtenir ce résultat (proposition de la Fédération du Livre).
- 10- Création d'inspecteurs ouvriers du travail pris parmi les ouvriers appartenant aux Chambres Syndicales (propositions diverses).
- 11- Limitation des heures de la journée de travail à, huit heures avec minimum de salaire (propositions diverses).
- 12- Limitation de la charge traînée par homme, dans une voiture à bras (proposition du Syndicat des cochers livreurs de Paris),
- 13- Repos hebdomadaire (propositions diverses).
- 14- Voies et moyens pour assurer la vitalité des cours professionnels (proposition de la Fédération du bâtiment).
- 15- Création de boulangeries municipales (propositions diverses).
- 16- Quels ont été depuis le Congrès de Toulouse les effets du boycottage et du sabotage (proposition des ouvriers et ouvrières en cuirs d'Amiens).
- 17- Engagements à prendre par les Syndicats pour l'apparition du journal "l'Eveil", organe du prolétariat (Proposition du Conseil national).
- 18- Projet de loi pour assurer une retraite à tous les travailleurs des deux sexes (proposition du Conseil national).
- 19- Suppression des bureaux de placement (propositions diverses).
- 20- Ses appels pour secours de grèves devront parvenir aux syndicats par l'intermédiaire de la Confédération (proposition du Syndicat national des Chemins de fer de la France et des Colonies),

*Pour la Confédération générale du Travail: Le Secrétaire général, A. Lagailse,
Pour la Commission d'organisation : Le Secrétaire général, P. Bourges.*

Il est peu probable que le Congrès pourra épuiser un ordre du jour aussi chargé; d'autre part, il aurait été préférable de sérier les questions avec un peu plus d'ordre.

En même temps et parallèlement doit se tenir à Rennes un Congrès des ouvriers de la métallurgie et un Congrès des ouvriers du bâtiment.

Grèves:

L'office du travail signale 32 grèves et 3.847 grévistes durant le mois de juillet, 9 ont eu pour cause une demande d'augmentation de salaire; 9 une réduction de salaire; 5 la demande de renvoi de contremaître; 4 la réglementation du travail; 1 demande de suppression du travail aux pièces.

Ces grèves se répartissent ainsi: 14 dans l'industrie textile ; 3 dans le bâtiment; 2 dans le travail des cuirs; 2 dans les métaux et une seule parmi les ardoisiers, briquetiers, cartonniers, déchargeurs de navires, mineurs, moissonneurs, pêcheurs, raffineurs et typographes.

Elles se sont produites dans 21 départements. On en compte 6 dans le Nord, 4 dans la Seine, 2 dans les Bouches-du-Rhône, 2 dans la Loire et la Loire-Inférieure.

Ces grèves se sont terminées par 4 réussites, 11 transactions et 13 échecs.

A signaler spécialement la grève des tisseuses et fileuses de Rouen. Depuis le 13 juillet, 300 femmes ont refusé, avec une rare énergie, de reprendre le travail en subissant une réduction de salaire.

5ème Congrès socialiste international:

On se rappelle que le Congrès international tenu à Londres en juillet et août 1896 avait désigné une ville d'Allemagne pour la réunion du prochain Congrès en 1899. Devant les difficultés de tout ordre et dans la crainte de ne pas assurer aux délégués une entière sécurité par suite des nouvelles mesures prises par le Gouvernement allemand contre les socialistes, MM. W. Liebknecht et P. Singer ont adressé aux différents présidents des deux sections (1) françaises au Congrès de Londres la lettre suivante:

Berlin, 30 juillet,

Chers camarades.

A la dernière séance du Congrès socialiste international de Londres en 1896, il avait été décidé que le prochain congrès se tiendrait, en 1899, dans une ville d'Allemagne, et qu'en cas d'empêchement politique en Allemagne, il aurait lieu à Paris en 1900.

Nous avons fait l'enquête nécessaire; deux villes dans l'Allemagne du Sud nous avaient paru présenter le plus de garanties pour la liberté du Congrès et la sécurité des délégués. Jusqu'au dernier instant nous avons voulu espérer que notre pays pourrait avoir l'honneur d'abriter le cinquième Congrès international des prolétaires et des socialistes amis du monde entier. Mais étant donnée la situation présente de l'Allemagne, force nous est de renoncer à cette espérance et à cet honneur. Les progrès et les victoires mêmes du socialisme ont terrifié à ce point les classes dirigeantes d'Allemagne qu'une nouvelle chasse aux socialistes vient de commencer.

Dans ces circonstances, le Comité exécutif (Vorstand) de notre Parti a été unanime à reconnaître l'impossibilité de tenir en Allemagne le prochain Congrès, parce qu'il n'est pas en notre pouvoir d'y assurer les conditions nécessaires à la liberté du Congrès et à la sécurité de ses membres.

A notre grand regret, nous nous trouvons contraints de laisser l'honneur du prochain Congrès international à nos frères de France. Nous ajoutons que nous sommes prêts, comme c'est notre devoir, à vous donner notre collaboration et que vous pouvez compter sur notre aide et notre appui fraternels.

La conférence préparatoire, qui doit précéder le Congrès pourra être fixée à l'année prochaine. A cette conférence, les camarades chargés de préparer le Congrès s'entendront sur toutes les mesures et les arrangements à prendre.

Salutations fraternelles à vous et aux autres amis.

Tout à vous,

W. Liebknecht, Paul Singer.

Le Congrès de Londres a décidé que seuls feraient partie du prochain Congrès international socialiste les délégués qui reconnaîtraient la nécessité de la conquête des pouvoirs publics et du parlementarisme (voir A. Hamon, *Le socialisme et le Congrès de Londres*, p. 275).

Les socialistes non inféodés à la sociale démocratie refusent de reconnaître cette nécessité et par suite sont exclus du Congrès. Ainsi le *parti ouvrier socialiste révolutionnaire* (fraction allemande) a mis à l'étude dans ses groupes, un projet de Congrès international qui se tiendrait à Paris en 1900. A ce Congrès seraient admis les socialistes de toutes les écoles, sans aucune exclusion. Si cette initiative se réalise, il est probable que nous aurons deux Congrès socialistes internationaux à Paris en 1900. D'autre part, dans certains milieux, on a envisagé la convocation d'une grande conférence des libertaires et des communistes anarchistes.

Paul DELESALLE.

(1) Voir A. Hamon, *Le socialisme et le Congrès de Londres*.